



photo par Isabelle Pouillot

Suivi des boursiers – Que fait Mathew Way aujourd'hui?

Chaque automne, l'ACCTA décerne deux bourses d'études dans le cadre de son Programme des bourses d'études commémoratives W. Christopher Lilwall et Eric Paraskevopoulos. Ce programme a pour but d'offrir une aide financière aux enfants de membres actifs de l'Association qui décident de faire des études post-secondaires ou de suivre une formation ATC à temps plein.

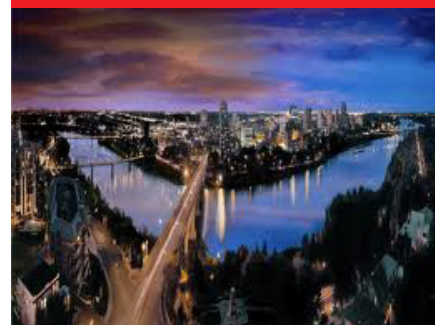
En 2006, le fils de John Way de la tour de Fredericton, Mathew Way, a obtenu une bourse pour étudier à la faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York, à Toronto. Nous avons voulu voir comment il se débrouille depuis la graduation.

>>> ACCTA : En quoi le programme de bourses d'études de l'ACCTA vous a-t-il été utile?

Avant tout le reste, la bourse de l'ACCTA a eu des effets monétaires. Même si, comme étudiant en droit, je pouvais raisonnablement aspirer à un revenu décent après la graduation, je devais puiser à une multitude de sources pour payer mes études. À eux seuls, les frais de scolarité pour le JD et les cours de cléricature obligatoires atteignaient presque 50 000 \$, sans oublier la concurrence de plus en plus féroce pour décrocher un rare emploi d'été ou un stage d'avocat et le fait, selon moi, que les domaines juridiques les plus lucratifs semblent être ceux qui offrent le moins d'aide concrète au plus grand nombre de gens (mais beaucoup d'aide aux rares personnes ou sociétés bien nanties). En plus de m'aider à payer les frais de scolarité, les manuels, des pâtes alimentaires, des boissons revigorantes et des études à l'étranger, chaque dollar de la bourse de l'ACCTA a rapporté des dividendes une fois mes études terminées et en rapporte toujours.

Congrès de l'ACCTA

Suivez-nous
à ACCTA.CA
pour des
mises-à-jour!



L'horizon de la ville de Saskatoon

Suite....page 3

Tour de Calgary – Restructuration

par James Krause

Tout le monde le sait, l'été est la saison officielle de la construction dans les aéroports. Cette année ne fait pas exception à la règle dans la région des Prairies, où d'importants projets sont en cours dans plusieurs aéroports.

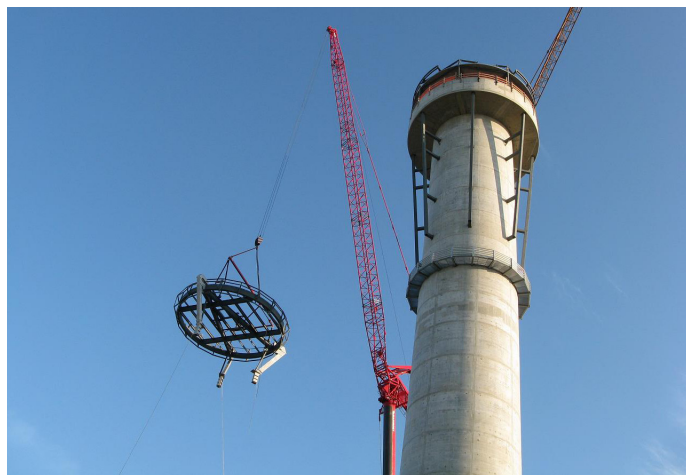
Tandis que Winnipeg inaugure son nouveau terminal, les travaux se poursuivent pour démanteler l'ancien bâtiment. Puisque la nouvelle disposition réduit la ligne de visibilité des contrôleurs aériens, on continue d'étudier diverses solutions. Un système de caméra devrait être installé sous peu. D'autres améliorations au niveau du champ causent aussi des difficultés aux contrôleurs puisqu'elles nuisent au courant du trafic aérien.

L'érection d'une nouvelle tour à l'Aéroport international d'Edmonton devrait être terminée à la fin du mois d'octobre. Entretemps, l'édifice d'allure futuriste bloque d'importantes lignes de visibilité. Il a donc fallu installer une alimentation vidéo contrôlée à distance pour pouvoir surveiller en toute sécurité les zones cachées.

On attend simplement l'approbation finale de l'ambitieux projet d'agrandissement de piste de l'aéroport Villeneuve pour lancer le chantier. L'ouverture officielle est prévue à l'été 2013. Une fois que ce projet sera terminé et qu'on aura installé un ILS pour la piste agrandie, on procédera à la fermeture de l'aéroport du centre-ville d'Edmonton. Il va de soi que l'ACCTA collaborera avec la société pour garantir l'avenir des membres.

Cela étant dit, le plus gros projet en cours dans la région est clairement celui de l'Aéroport international de Calgary. L'expansion majeure comprend la construction d'une très nécessaire et trop longtemps attendue piste parallèle, ainsi que d'infrastructures connexes et d'une nouvelle tour de contrôle qui sera située en face de la vieille tour, de l'autre côté du champ. À compter de février 2013, les contrôleurs devront se familiariser avec des procédures opérationnelles très différentes, en plus de s'adapter à un nouveau point d'observation. En plus d'être beaucoup plus haute que la tour actuelle, la nouvelle tour sera érigée entre le 16/34 actuel et ce qui deviendra bientôt une piste parallèle. Donc, après avoir regardé une trentaine d'années vers l'est, nous ferons dorénavant face à l'ouest! Espérons que la vue ne sera pas trop distrayante!

La construction de la piste parallèle de Calgary et l'optimisation de l'espace aérien constituent une occasion en or de profiter des transformations apportées aux opérations et à la capacité à l'ouverture de la nouvelle piste. Malgré les délais serrés, l'équipe de projet établie à l'ACC EG s'affaire à réaménager efficacement l'espace aérien. Ceci aura des incidences sur la plupart des secteurs relevant de l'ACC YEG et, bien sûr, de la tour YYC.



ACCTA NOUVELLES

Que fait Mathew Way aujourd'hui?...suite de la page 1

Ces dividendes n'étaient pas - et ne sont toujours pas - uniquement monétaires. Avoir été choisi comme récipiendaire d'une bourse d'études de l'ACCTA a aussi eu des bienfaits moins tangibles, mais tout aussi importants. La route menant à une spécialisation en droit du travail (ou dans tout autre domaine) s'est avérée longue et très ardue par moment. D'une part, c'était très encourageant de savoir que l'ACCTA jugeait mes aspirations assez nobles pour les appuyer; d'autre part, le désir d'être à la hauteur de vos attentes légitimes s'avérait un puissant motivateur qui me poussait à explorer à bon escient toutes les possibilités que vous aviez rendues possibles. Le fait d'inscrire dans mon CV « récipiendaire d'une bourse de l'ACCTA » m'a certainement ouvert des portes. Mon expérience personnelle m'a appris que c'est le genre de mention dans un CV qui peut donner lieu à de riches conversations avec d'éventuels employeurs lors d'une entrevue.

J'aimerais relater un événement concret qui exemplifie combien la bourse de l'ACCTA s'est avérée utile sur le plan monétaire. Même si l'analyse des failles de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité pour aider les grands bonzes à contourner la loi et ne pas payer leurs dettes constitue une façon acceptable d'écouler les mois d'été en renflouant son budget étudiant, j'ai opté pour un emploi bien moins payant, mais où je pouvais mettre mon savoir et mon enthousiasme au service de la collectivité. En raison de l'aide financière cumulative offerte par la bourse de l'ACCTA, j'ai eu les moyens de travailler pendant un été pour le ministère du Travail de l'Ontario plutôt que pour un gros cabinet de la rue Bay. C'est grâce à une entrevue positive incluant une discussion ayant trait à la bourse, que j'ai obtenu le poste.

Mon été au ministère du Travail m'a fait réaliser que j'avais choisi la bonne profession et a validé mes aspirations professionnelles, tout en me donnant la chance de perfectionner mes compétences. L'examen des lois régissant les conditions d'emploi de base applicables à beaucoup d'Ontariens (mais certainement pas à tous, car je pense à des exceptions notoires comme les producteurs de champignons et les étudiants d'été embauchés par l'État) et des cadres juridiques protégeant les travailleurs qui décident de s'organiser pour demander le respect, une voix dans la gouvernance des lieux de travail et une rémunération juste (plutôt que minimale) m'ont fait comprendre la fragilité des droits syndicaux au Canada et l'importance de la vigilance et des démarches politiques pour protéger les droits acquis. J'ai tiré une grande satisfaction professionnelle d'avoir pu aider à poursuivre en justice des instances qui ignorent ou contournent nos lois du travail, car je pouvais finalement appliquer mes connaissances en droit pour rectifier des lacunes concrètes.

Pour résumer les événements subséquents, cet emploi d'été a mené à un stage de cléricature exceptionnel, après quoi j'ai pu faire la transition vers un poste interne pour le compte d'un syndicat canadien. Nul doute que la bourse de l'ACCTA a joué un rôle déterminant dans tout ce cheminement. Merci.

>>> ACCTA : Que faites-vous depuis la fin de vos études?

Aussitôt terminées mes études à Osgoode Hall, j'ai donné libre cours, pendant tout un été, à ma passion pour l'histoire et je me suis fiancé en Angleterre (à une jeune femme qui terminant alors sa maîtrise en arts). Je suis ensuite revenu en sol canadien et j'ai travaillé d'arrache-pied pour faire ma cléricature chez Sack Goldblatt Mitchell LLP, un cabinet d'avocats à vocation syndicale spécialisé en droit du travail. J'ai été accepté au Barreau du Haut-Canada en juin 2011. J'ai ensuite continué de travailler chez SGM comme associé pendant l'été, jusqu'à ce que j'aie la chance de retourner dans les provinces Atlantiques pour occuper un poste à l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada à Halifax. À l'heure actuelle, j'ai le plaisir de travailler pour l'Institut comme agent des relations de travail, ce qui me donne maintes occasions d'aider les membres de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador à composer avec toutes sortes de questions de travail et de main-d'œuvre.

>>>> ACCTA : Avez-vous quelques mots de sagesse à partager avec les récipiendaires de cette année?

Je ne suis pas sûr que ce soit de sagesse, mais trois choses me viennent en tête quand je réfléchis à mes expériences passées :

Suite....page 4



Que fait Mathew Way aujourd'hui?...suite de la page 3

1. Je vous encourage fortement à donner la priorité à vos études pendant que vous êtes encore à l'école. Un bon bulletin devient vite profitable, surtout si vous vous orientez vers des études de deuxième cycle. Plus encore, c'est le moment parfait pour étudier et explorer plus à fond les sujets qui vous intéressent, avant que des pressions externes commencent à vous voler du temps et capter votre attention, une fois les études terminées.

2. Cela dit, je vous encourage aussi à trouver du temps, malgré votre horaire chargé, pour participer avec des gens intéressants à des projets enlevants. En plus de bien paraître sur un CV, ces genres d'activités vous donnent la chance de nouer des liens avec la collectivité et d'acquérir de l'expérience concrète. Qui plus est, vous en tirerez probablement beaucoup de plaisir.

3. Si vous voulez instaurer des changements productifs (ou empêcher des changements destructifs), organisez les choses. Trouvez un groupe qui vous convient et engagez-vous. Et s'il n'y a pas de tel groupe, fondez-en un. Même s'il est vrai une personne seule peut accomplir énormément de choses, une équipe de personnes dévouées qui s'attellent à la réalisation d'un objectif commun génère une force aux ramifications exponentielles.

>>>> ACCTA : Quels sont vos projets d'avenir?

Mon désir de représenter les droits des syndiqués, à titre d'employé ou d'avocat, n'a jamais flanché. Puisque j'aime beaucoup vivre sur la côte Est, je compte y rester pendant un bon bout de temps et continuer de travailler au Bureau régional de l'Atlantique de l'IPFPC. À l'heure actuelle, mon objectif professionnel, c'est d'apprendre le français. À plus long terme, j'aimerais aussi améliorer mes compétences en enseignement. Voilà pourquoi, si tout fonctionne comme prévu, j'aimerais prendre une année de congé à un moment donné de ma carrière pour faire une maîtrise en droit à la London School of Economics ou à Oxford. En dernier lieu, ma fiancée et moi aimerions pouvoir nous marier d'ici les six prochaines années (lorsque nous nous retrouverons sur le même continent).

>>>> ACCTA : Et le mot de la fin?

J'aimerais remercier une fois de plus les membres et le personnel de l'ACCTA qui appuient le programme des bourses d'études. Cette bourse a fait une énorme différence dans ma vie et je suis certain qu'avec votre appui soutenu, elle améliorera énormément la vie des bénéficiaires de cette année et ceux des années à venir. À tous : faites le bien, évitez le mal et, surtout, amusez-vous.

Comme le temps file!

Il y a déjà onze ans que Rob Allan a été élu premier vice-président de la région de l'Atlantique de l'ACCTA. À ce titre, Rob a donc consacré ses onze dernières années de carrière à faire de l'ACCTA un syndicat de plus en plus fort et de NAV Canada un meilleur endroit où travailler. En ce sens, il a très bien représenté ses membres et nous nous ennuierons beaucoup de lui. Tous les membres de l'ACCTA tiennent donc à remercier Rob pour ses dévoués services et à lui souhaiter une excellente retraite.

Outre Rob, deux autres vice-présidents régionaux tirent leur référence, soit Yves Langlois et Bryan Healy. Tous deux ont été élus il y a trois ans à un poste de vice-présidence, Yves dans la région du St-Laurent et Bryan dans la région des Prairies. À l'image de Rob, tous deux se sont acquittés de leurs tâches avec brio, travaillant sans relâche pour améliorer la qualité de vie des membres de l'ACCTA. Nous tenons à les remercier du fond du cœur pour leur dévouement sans bornes et à leur souhaiter une transition harmonieuse et un agréable retour dans leurs lieux de travail respectifs.

Il importe également de souligner le départ d'un autre membre de la famille de l'ACCTA, Mary Catharine Breadner, qui travaillait au bureau national depuis 2008. Son départ laissera un grand vide, compte tenu de son grand enthousiasme et de son entrain sans égal. Mary Catharine quitte à l'automne pour poursuivre des études doctorales en sciences de la santé à l'université Simon Fraser. Tous les membres de l'ACCTA lui souhaitent énormément de succès dans ses études et dans sa future carrière.

Nouveaux visages à l'ACCTA

L'ACCTA a le grand plaisir d'accueillir au conseil trois vice-présidents régionaux nouvellement élus : Gary Roach (Atlantique), Jonathan Daoust (St-Laurent) et James Krause (Prairies). Les trois auront beaucoup à faire pour chausser les bottes de leurs collègues partants, mais grâce à leur grande expérience et leur solide éthique de travail, nul doute représenteront-ils très bien leurs membres.

En dernier lieu, le bureau national tient à souhaiter la plus cordiale bienvenue à Karin Watson, dont la grande expérience et les riches connaissances dans divers domaines constitueront certainement un atout pour l'ACCTA et permettront à Karin de s'épanouir pleinement au sein de l'équipe de l'ACCTA.

L'influence des médias

Les médias et l'information

De nos jours, il est devenu tout à fait naturel d'échanger de l'information en ligne. Même si on tend à oublier la nature confidentielle de textes auxquels on est régulièrement exposés, il ne fait jamais oublier qu'en tant qu'employés de NAV Canada, nous devons toujours nous conformer aux modalités de la Politique sur la divulgation. Qu'elle soit intentionnelle ou non, la divulgation de renseignements confidentiels sur notre compagnie peut donner lieu à des mesures disciplinaires.

La liberté et l'Internet

Vous êtes probablement familiers avec les nombreux forums de discussion sur l'aviation qui existent sur Internet. De fait, beaucoup de gens affichent librement du matériel sur ces sites Web. On a même vu des cas où la direction a décidé de faire enquête suivant l'affichage en ligne, par des observateurs d'avions, de certaines informations ou photos. Nos membres ne doivent jamais oublier que l'affichage en ligne de commentaires sur votre lieu de travail ou sur votre emploi de contrôleur aérien peut donner lieu à des mesures disciplinaires. Assurez-vous de ne jamais afficher de commentaires sur NAV Canada ou sur vos fonctions de contrôleur aérien dans des forums de discussion publics.

Si des individus ou des organismes extérieurs à NAV Canada affichent des renseignements inappropriés sur le Web ou dans d'autres médias, NAV Canada peut engager des mesures pour les obliger à les enlever. Dans certains cas, NAV Canada pourrait même tenter une poursuite en justice.

Même si notre compagnie surveille le Web pour y déceler la présence de matériel jugé inapproprié, nous encourageons les employés à nous signaler toute couverture médiatique ou tout contenu en ligne qu'ils trouvent erroné ou susceptible de nuire à la réputation de NAV Canada et de ses employés.

Qu'en est-il des fréquences ATC?

Même si la loi n'est pas claire en ce qui touche la confidentialité des fréquences ATC, on les considère privées. Notre compagnie a demandé à Industrie Canada de restreindre la disponibilité des fréquences ATC, ce qui n'a pas encore été fait. Les médias demeurent libres de diffuser ce qu'ils veulent dans les limites de la loi.

Quand NAV Canada apprend que certains médias ou sites Internet rediffusent des communications ATC, notre compagnie tente par tous les moyens légaux à sa disposition de retrancher ces diffusions audio du réseau de distribution.

Malgré ses efforts, la compagnie doit encore lutter contre l'usage généralisé des scanners à l'échelle nord-américaine et contre le grand nombre de sites Web qui se spécialisent dans la diffusion publique de tels renseignements.

Suivant l'écrasement d'un vol d'Air France à Toronto en 2005, les communications et les images liées à l'accident ont été largement diffusées par tant de médias qu'il s'est avéré quasi impossible pour nous d'y mettre fin. Depuis 2005, nous continuons d'exercer des pressions sur des médias pour faire cesser cette pratique et certains ont accepté de ne plus diffuser les conversations des contrôleurs aériens.

Quoiqu'il en soit, n'oubliez pas que, même si NAV Canada considère privées les fréquences ATC, vous ne savez jamais qui est à l'écoute et à quoi ces communications peuvent servir. Voici quoi faire, entre autres, pour éviter des conséquences désastreuses : utilisez toujours les termes appropriés, faites preuve de professionnalisme en toute occasion et évitez tout commentaire déplacé qui pourrait être retransmis.

Si vous tombez sur un texte ou tout autre type de communication sur le Web qui fait référence aux données confidentielles de NAV Canada, assurez-vous de signaler la situation à votre superviseur ou à un membre du comité exécutif de gestion, du comité des communications ou du comité sur la divulgation.

